

COMMUNAUTE DE COMMUNES MACONNAIS - VAL DE SAONE



COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE du Jeudi 7 Juin 2007 à Lugny à 18 h 30

Le Conseil de la Communauté de Communes du Mâconnais - Val de Saône s'est réuni à Lugny sous la présidence de Monsieur BERTHAUD Guy, Président.

Tous les délégués étaient présents à l'exception de Mrs CAUBET, LAFARGE qui étaient représentés par Mme BUET et Mr CONRY. Mrs MORNAND, BALDASSINI, LE GRAND DE MERCEY étaient excusés, Mrs POURMONET et CHEVALIE, R absents

1 – Le compte rendu de la réunion de Conseil de Communauté du 11 Avril 2007 qui a eu lieu à Chardonnay est approuvé à l'unanimité.

2 – Festival des Musiques Rares

Le Conseil de Communauté autorise le Président à signer les contrats des artistes du Festival des Musiques Rares.

3 – Ecole de Musique

Madame GAUDRY NATTA explique que l'effectif des élèves instrumentistes est en baisse (de 6 élèves par rapport à l'année dernière). En revanche, le nombre d'interventions en milieu scolaire est en hausse, cela signifie qu'un plus grand nombre d'enfants est concerné par les services de l'école de musique. Cinq écoles bénéficient des cours de Laurence DUMOUSSEAU qui pourrait intervenir dans 2 écoles supplémentaires. Les écoles intéressées peuvent contacter l'intervenante. La Directrice présente les manifestations auxquelles les élèves ont participé et fait part des projets pour l'année prochaine : atelier musique traditionnelle, travail en collaboration avec l'harmonie de Lacrost.

4 – Enquête personnes âgées

Madame CLEMENT rend compte des deux enquêtes réalisées auprès des personnes âgées, l'une à destination des personnes de plus de 70 ans, la seconde pour les personnes qui ont été placées en établissement depuis 3 ans. Les résultats ont permis d'avoir une idée des attentes et des besoins de la population mais ne débouche pas sur un projet en particulier. D'une manière générale, les personnes souhaitent rester à leur domicile le plus longtemps possible, il conviendrait plutôt de développer les services à domicile. Ces informations seront transmises aux structures concernées. Une réunion publique aura également lieu pour diffuser les résultats de cette enquête aux personnes sondées.

5 – Nouvelle structure d'accueil pour les enfants

Une enquête a été distribuée dans chaque commune aux couples susceptibles d'être concernés par l'ouverture d'une nouvelle structure d'accueil pour les jeunes enfants. Les résultats laissent apparaître un réel besoin sur le nord du secteur. Le Président et la Directrice du Multi Accueil de Viré ont visité les locaux de l'école de Cruzille qui fermera à la fin de l'année scolaire. Une partie pourrait être utilisée par une halte garderie en adaptant les toilettes. Cette structure serait ouverte aux enfants de 18 mois à 4 ans quatre demi journées par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi). Le mercredi, la structure accueillerait les enfants de 3 à 6 ans de 8 h à 18 h. Monsieur PENOT pense qu'il serait préférable de demander aux personnes enquêtées si elles

seraient prêtes à emmener leurs enfants à Cruzille. Une lettre leur sera envoyée.

6 – Garderies Périscolaires

Les tarifs des garderies périscolaires seront augmentés à la rentrée prochaine. Ils sont portés à 1,10 € par demi heure.

La garderie périscolaire de Lugny qui est actuellement une association deviendra intercommunale à compter de septembre. Son fonctionnement sera identique aux autres garderies. Les locaux seront visités par le Service Protection Maternelle Infantile du Conseil Général.

L'année prochaine, toutes les garderies périscolaires participeront au projet commun organisé par le Service Enfance Jeunesse.

7 – Participation hautmaconnais.com

La Communauté de Communes participe au prorata du nombre d'habitants aux frais d'hébergement du site hautmaconnais.com soit 1 158 €. Une convention sera établie avec le Sivom. Les membres du conseil autorisent le Président à signer ce document.

8 – Plans d'eau

Les Conseils Municipaux de Montbellet, Viré, Fleurville doivent transmettre les délibérations relatives à la mise à disposition des plans d'eau à la Communauté de Communes.

Le Conseiller Général établira la convention qui sera examinée par les trois Maires et le Président. Le Conseil de Communauté donne un accord de principe.

9 – Logement Fleurville

Le Président a rencontré Madame Gaudin et Monsieur Matribi de la société SICA. Une mise au point a été réalisée, les travaux doivent être adaptés à la crue décennale, ce qui augmente le coût des travaux qui s'élèveront à priori entre 150 et 180 000 € HT. Une commission d'appel d'offres a été désignée :

Titulaires :

Mr BERTHAUD
Mme CLEMENT
Mr ROBELIN
Mr VACANT
Mr PENOT
Mr SURGAND

Suppléants :

Mr PEULET
Mr DUMONT
Mr GUILLET
Mme GUICHARD
Mme DREVET

Le Conseil décide d'une mise en concurrence sous forme d'appel d'offres ouvert. La prochaine réunion de la commission aura lieu le 12 juin à 19 h.

Madame CLEMENT fait part de la « journée découverte » ouverte à l'ensemble de la population et qui se déroulera le 8 juillet 2007. Cette information fera l'objet d'un communiqué par voix de presse.

Mme DREVET souhaite avoir des précisions sur la manière dont seront loués les appartements. Cette question sera posée au Conseiller Général lors du prochain Conseil.

10 – Questions diverses

Décision modificative

DM 1 : Virement de crédit pour paiement du notaire :

Débit : compte 2111 : 6 100 €

Crédit : compte 2313 : 6 100 €

Nettoyage plans d'eau, zone artisanale et Boucherette

Les employés communaux de la vallée de la Saône s'occuperont du nettoyage des plans d'eau de Montbellet et de Fleurville, ceux du Haut Mâconnais de la Boucherette.

Projet Mme BOURGEOIS

Madame BOURGEOIS, Conseillère Municipale à Lugny présentera lors du Conseil

de Communauté du mois de Juillet un projet qu'elle souhaiterait mettre en place : il s'agit de collecter les déchets chez les particuliers pour les transporter jusqu'aux points d'apports volontaires et à la déchetterie.

Caractérisation

Monsieur VACANT assistera à la prochaine caractérisation qui se tiendra le 22 juin prochain.

Composteur

Un achat groupé de composteurs peut être envisagé, cette décision sera prise lors du Conseil du 17 Juillet 2007.

Le
Président,

Guy
BERTHAUD